



Télétravail : miroir des inégalités femmes-hommes ou levier d'égalité ?

Alors que le télétravail a connu une expansion vertigineuse ces deux dernières années, la Région Île-de-France a demandé au Centre Hubertine Auclert – le Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes - de mesurer son impact sur les inégalités femmes-hommes et de produire des recommandations pour un télétravail égalitaire.

Dès mars 2020, il est apparu que le télétravail affectait plus durement les femmes : l'épuisement lié à une charge mentale décuplée en période de confinement étant l'une des conséquences les plus flagrantes.

Au-delà de l'effet révélateur de ce constat, l'enjeu était de produire une analyse décontextualisée, au prisme de l'égalité femmes-hommes, sur le télétravail. « *Jusqu'ici, le télétravail n'avait jamais été véritablement pensé sous l'angle du genre : l'étude du Centre Hubertine Auclert comble cette lacune en soulignant la nécessité de produire des données sur un sujet qui en manque cruellement.* », explique Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine Auclert.

« Télétravail et égalité femmes-hommes : état des lieux, enjeux et recommandations » : une étude qui vient confirmer la majoration des inégalités femmes-hommes au télétravail...

Suppression des frontières entre travail et vie personnelle, cumul des tâches professionnelles et du travail domestique, espace supplémentaire dans lequel se développent des cyberviolences sexistes et sexuelles... Le télétravail exacerbe les inégalités entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle, à travers un ensemble de mécanismes complexes.

... Et qui met paradoxalement en lumière de nouvelles opportunités en matière d'égalité.

En apportant notamment plus d'autonomie et de souplesse, le télétravail peut agir comme correcteur des inégalités entre les femmes et les hommes. Avec quels effets ? Une mixité des métiers élargie, une plus grande insertion professionnelle, une reconfiguration de l'accès aux postes à responsabilités, notamment pour les femmes les moins mobiles, particulièrement en milieu rural.

Pour Marie-Pierre Badré, « *Les organisations publiques et privées doivent être accompagnées vers un télétravail soutenable et équitable. Pour cela, il y a besoin de cadres et d'une réelle prise en compte au préalable des inégalités systémiques. L'étude propose à cet effet 13 recommandations pour faire du télétravail un outil au service de l'égalité femmes-hommes* ».

>> [la synthèse de l'étude et ses recommandations \(sous embargo jusqu'au 15 mars\)](#) <<

Retrouvez l'étude complète le 15 mars 2022 lors d'une conférence au sein de la Région Île-de-France de 14h00 à 17h00

Contact presse : Robin Garcia, robin.garcia@hubertine.fr - 06 20 42 17 85

Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, est un organisme associé du Conseil Régional d'Île-de-France. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise, des ressources et de la formation sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires).